



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE 2022-2023

Le samedi 13 janvier 2024, à 17 heures s'est tenue l'Assemblée Générale concernant la saison 2022-2023, dans la grande salle municipale de Plougasnou, sous la présidence des co-présidents, **Bernard PATTE et Patrick JACQUINET**,

en présence de **Nathalie BERNARD**, maire de Plougasnou, invitée par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par chaque membre adhérent(e) présent(e) ou en tant que mandataire. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

Administrateurs présents : Cathy BOUDY - Laura BOUDY - Vincent FEAT - Murielle FLUBACKER – Michel GOUTTEUX - Patrick Jacquinet - Marie Pierre MAURICE - Bernard PATTE - Marie José PROBST

Administrateurs absents/excusés : Philippe EPAILLARD – Patrick MERCKELBAGH

- 654 adhérents (tes) invités (es)
- 80 Personnes présentes
- 203 votants détenant 123 pouvoirs

Le quorum statutaire (10 %) étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

En préambule, **Bernard PATTE** rappelle l'ordre du jour :

- 1. Présentation du rapport moral et financier 2022-2023**
 - 2. Délibération sur l'activité et les comptes (vote à main levée)**
 - 3. Présentation et élection des membres du CA (vote à main levée)**
 - 4. Echanges avec la salle**
-

RAPPORT MORAL

Bernard PATTE présente le rapport moral (*ci-joint en annexe*).

Après avoir fait un point sur l'activité du Conseil d'Administration du Foyer Rural, et présenté ses membres, il précise que que l'association regroupe 654 adhérents et que 822 inscriptions ont été réalisées dans les 38 activités.

Patrick Jacquinet précise que l'année précédente il y a eu 160 adhésions nouvelles, et 199 pour cette nouvelle saison.

Marie Pierre MAURICE fait une présentation des statistiques démographiques de fréquentation et d'évolution des activités (*ci-joint annexe diaporama*)

Activités du Foyer Rural pour la saison 2022-2023

- **5 activités nouvelles :**
 - Jeux de société : Gwen Rivolet
 - Sculpture sur bois : Gérard Quéré
 - Théâtre : Lidia Jeunet
 - Vélo électrique : Vincent Feat
 - Voitures radiocommandées : Yoan Couriera

Prise de parole des animateurs qui présentent leur activité :

Yoann Couriera, voitures radiocommandées : environ 19 inscrits, enfants et adultes – Une partie pilotage le dimanche matin et une partie réparation pour les enfants le mercredi après-midi. Il a investi dans un système de comptage. Chacun doit posséder sa propre voiture. Il répond à une question posée sur le prix d'une voiture : entre 150 et 200 € .

Gérard Quéré, sculpture sur bois : un atelier le lundi matin, avec 6 personnes. Il est prêt à ouvrir une seconde séance si nécessaire le lundi après-midi. Le matériel est prêté.

Vincent Feat, vélo électrique : environ une trentaine de participants. Les sorties se font le mardi après-midi tous les 15 jours, en fonction de la météo, sur un circuit d'environ 40 kms au départ de la maison des associations. Il souhaiterait aller plus loin et avoir un moyen de transport pour les vélos. Chacun doit posséder son vélo.

- **Zoom sur 4 nouvelles activités, pour la saison 2023-2024 :**
 - Cuisine : Patricia Scornet
 - Informatique et photographie : Hervé Anest
 - Yoga : Dzovick Eukuzian

Hervé Anest :

- **Photographie** : les stages photos démarreront à partir de février en demi-journées ou soirées avec 2 sessions, un groupe débutants et un groupe perfectionnement. 4 sorties communes sont prévues pour les prises de vues en extérieur.
- **Informatique** : avoir un ordinateur avec le système Windows, 10 personnes maximum, en demi-journée ou soirée : thèmes abordés : « maîtriser son informatique et sécuriser son informatique ».
- Un atelier spécifique sera réservé à l'utilisation de Linux sur 3 ½ journées.

Les tarifs et tous les renseignements seront indiqués sur internet.

Dzovick Eukuzian, yoga : propose 2 ateliers d'une heure chacun, le lundi soir un yoga dynamique, et le jeudi matin un yoga doux. Le tarif est de 180 €/an. Pendant ses cours, elle fait travailler le souffle, la respiration et les postures.

RAPPORT FINANCIER

En l'absence de Mr Pierrick BOUGET, expert comptable du Cabinet Fiducial, Cathy Boudy, trésorière de l'association du Foyer Rural, présente le rapport financier
(ci-joint en annexe)

Les comptes annuels pour l'exercice clos 2022-2023 arrêtés au 31/08/2023 dégagent une insuffisance de fonctionnement de – 2 170 € contre un excédent de fonctionnement en 2022 de 1 025 €, soit une diminution en valeur de 3 195 €.

Echanges et délibération sur les rapports soumis aux votes de l'assemblée générale :

RAPPORT MORAL : adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER : - abstentions : 13
 - contre : 0
 - pour : 190

Le rapport financier est adopté à la majorité.

PRESENTATION ET ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bernard PATTE informe qu'à ce jour, le Conseil d'Administration est composé de **14 membres élus** :

1. Patrick JACQUINET, co-président
2. Bernard PATTE, co-président
3. Marie José PROBST, secrétaire
4. Muriel BELLEC, secrétaire adjointe
5. Cathy BOUDY, trésorière
6. Marie Catherine MERCKELBAGH, trésorière adjointe
7. Martine BLATTER LE FLOC'H, administratrice

8. Laura BOUDY, administratrice
9. Philippe EPAILLARD, administrateur
10. Vincent FEAT, administrateur
11. Murielle FLUBACKER, administratrice
12. Michel GOUTTEUX, administrateur
13. Patrick MERCKELBAGH, administrateur
14. Marie Pierre Maurice, administratrice

2 administratrices démissionnaires au cours de l'année 2022-2023 :

- Martine BLATTER LE FLOC'H
- Marie Catherine MERCKELBAGH

Il nomme les administrateurs et administratrices concernés par le renouvellement statutaire :

2 administrateurs qui se représentent pas :

- Muriel BELLEC
- Michel GOUTTEUX

4 administrateurs sortant-e-s qui représentent, vote et délibération de l'assemblée :

- Laura BOUDY : majorité - 2 abstentions
- Vincent FEAT : majorité - 2 abstentions
- Patrick JACQUINET : majorité - 2 abstentions
- Bernard PATTE : majorité - 2 abstentions

4 nouvelles candidatures, vote et délibération de l'assemblée :

- Hervé ANEST : majorité - 2 abstentions
- Serge ESTIER : majorité - 3 abstentions
- Elisabeth HINTERSHIN : majorité - 2 abstentions
- Hervé LE GALL : majorité - 7 abstentions

Résultat du vote à main levée :

- Réélection à la majorité des 4 administrateurs sortants du Conseil d'administration
- Election à la majorité des 4 nouveaux candidats

Le nombre des administrateurs (trices) est composé de 14 membres.

ECHANGES AVEC LA SALLE

QUESTIONS DE LA SALLE :

- *Peut-il y avoir une augmentation de la cotisation prévue ?*

Patrick Jacquinet rappelle qu'une augmentation de 2 € a eu lieu l'année dernière et qu'elle avait été adoptée à l'unanimité. (adultes 18 €, enfants 12 € - adhérents affiliés à d'autres foyers ruraux 10 €)

- *Comment sont répartis les 18 € de la cotisation, quelle est la part de l'assurance ?*

Sur chaque cotisation 9,50 € sont reversés à la FNSMR. Pas de cotisation reversée pour les adhérents extérieurs.

- *Quel est le nombre des salariés ?*

Actuellement il y a 3 salariés à temps partiel

- *Patricia Lafage, arts plastiques demande comment doit-elle faire pour un achat groupé avec ses adhérents ?*

Pour rappel, une fiche d'investissement est remise à chaque animateur au moment du forum et remise à la trésorière, puis soumise au vote du CA. Pour une avance sur du matériel en cours d'année, s'adresser à Cathy Boudy.

- *Quelle marche à suivre pour proposer un atelier d'échanges culturel et intellectuel ?*

Réponse de Bernard Patte : toute personne qui le souhaite doit proposer un projet élaboré, argumenté, et en faire la demande par le biais du mail de l'association du Foyer Rural. Ce projet sera soumis au conseil d'administration.

- *Certains adhérents (es) n'ont toujours pas reçu leur carte d'affiliation*

La trésorerie et le secrétariat répondent à toute réclamation pour régler le problème rapidement.

Bernard Patte rappelle qu'un groupe de travail en collaboration avec des administrateurs, des responsables d'ateliers, va se réunir prochainement pour élaborer une charte de fonctionnement ayant pour but de garantir une réciprocité des droits et devoirs de chacun au sein de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures, et les co-présidents invitent les participants à échanger autour d'un pot de l'amitié, après avoir chaleureusement remercié Madame **Nathalie Bernard**, et tous les adhérents(es) de leur présence.

Fait à Plougasnou le 05 février 2024

Les co-présidents

Bernard PATTE, Patrick JACQUINET

La secrétaire

Marie José PROBST